

Table des matières

Préface	7
Introduction	9

Première partie : Théorie et pratique des régimes politiques

<i>Titre 1. Les données fondamentales des régimes contemporains</i>	
<i>Chapitre 1. Le pouvoir politique</i>	17
<i>Section 1. Présentation du pouvoir politique</i>	17
I. Phénomènes d'autorité et pouvoir politique	17
A. Les phénomènes d'autorité, 17	
B. Le pouvoir politique, 18	
C. Le problème des contre-pouvoirs, 20	
II. Magie et réalités du pouvoir politique	21
A. La permanence des aspects magiques, 21	
B. L'apparition de réalités nouvelles, 23	
<i>Section 2. Le pouvoir politique et la société</i>	26
I. La diversité du corps social	26
A. Classes sociales, différenciations catégorielles, disparités régionales, 26	
B. Appartenance sociale et orientation politique, 28	
II. Les influences réciproques du pouvoir politique et de la société	29
A. L'influence des données de base sur le pouvoir politique, 29	
B. Les pressions du corps social sur le pouvoir politique, 30	
C. L'action du pouvoir politique sur la société, 32	
<i>Section 3. Le pouvoir politique, le droit et les institutions</i>	32
I. Les notions juridiques fondamentales	32
A. Première approche de l'État, 32	
B. Les règles de droit, le droit positif, l'ordre juridique, 33	
C. Le droit public, les institutions politiques, les régimes politiques, 35	
II. Les rapports complexes du pouvoir politique avec les institutions et avec le droit	37
A. L'emprise croissante du pouvoir politique, 37	
B. Le pouvoir politique à la source des institutions et du droit, 38	
C. Le pouvoir politique et la soumission aux institutions et au droit, 39	
<i>Chapitre 2. L'État</i>	42
<i>Section 1. La notion d'État</i>	42
I. La réalité de l'État	42

A. Les conceptions de l'État, 42	
B. Les conditions d'existence de l'État, 44	
II. La spécificité de l'État	45
A. La personnalité juridique de l'État, 45	
B. La souveraineté et le critère de l'État, 46	
 <i>Section 2. Les formes d'État</i>	48
I. L'État unitaire	48
A. L'organisation de l'État unitaire, 48	
B. L'État unitaire et la décentralisation territoriale, 49	
C. Les modalités d'une décentralisation complète : l'exemple italien, 51	
D. De la décentralisation de type ethnique et linguistique au fédéralisme : l'exemple belge, 53	
II. L'État fédéral	54
A. Le passage au fédéralisme, 54	
B. La spécificité du fédéralisme, 55	
C. Les procédés du fédéralisme, 56	
D. Les difficultés du fédéralisme, 59	
E. Les tendances du fédéralisme, 60	
 <i>Section 3. L'intégration de l'État dans une organisation supranationale</i>	62
A. Les caractères spécifiques de l'organisation supra-nationale, 62	
B. L'organisation supra-nationale par rapport à la confédération et à la fédération, 62	
 <i>Section 4. Les fonctions de l'État</i>	63
A. Les fonctions d'exercice de la souveraineté, 63	
B. Les fonctions d'encadrement de la société, 63	
 <i>Chapitre 3. La constitution</i>	67
 <i>Section 1. La notion de constitution</i>	67
I. Le constitutionnalisme : sources et prolongements	67
A. L'importance historique du constitutionnalisme, 67	
B. Limites et insuffisances du constitutionnalisme, 68	
II. La constitution : définitions et signification	68
A. Constitution au sens matériel et constitution au sens formel ou organique, 69	
B. Constitution écrite et constitution coutumière, 69	
C. Le rôle de la coutume dans les États à constitution écrite, 70	
 <i>Section 2. L'établissement et la révision des constitutions</i>	71
I. L'établissement des constitutions	71
A. Le pouvoir constituant originaire, 71	
B. L'ordre constitutionnel positif : légalité et légitimité, 73	
C. Le problème des révoltes, 74	
II. La révision des constitutions	75
A. Le pouvoir constituant dérivé ou institué, 75	
B. La mise en œuvre des révisions, 77	
 <i>Section 3. Le contrôle de constitutionnalité</i>	78
I. Les problèmes théoriques	79
A. Le problème général du contrôle de conformité des normes juridiques inférieures aux normes juridiques supérieures, 79	
B. Le problème particulier du contrôle de la constitutionnalité des lois, 79	

II. Les solutions pratiques	81
A. L'absence de contrôle, 81	
B. La mise en œuvre du contrôle et ses problèmes, 81	
C. Les contrôles ouverts à la seule initiative des autorités politiques, 82	
D. Les contrôles ouverts à des initiatives diverses dont celles des citoyens, 83	
E. L'indépendance de l'organe chargé de contrôler en dernier ressort la constitutionnalité des lois, 84	
<i>Section 4. Le bloc de la constitutionnalité</i>	85
A. L'assise textuelle, 85	
B. Les apports éventuels de la coutume, 85	
C. Les constructions constitutionnelles de la jurisprudence, 85	
Chapitre 4. La démocratie	87
<i>Section 1. Les conditions de la démocratie</i>	87
A. Les conditions indispensables, 87	
B. Les conditions favorables, 88	
<i>Section 2. Les gouvernés et les gouvernants</i>	89
I. La participation des gouvernés	89
A. Souveraineté nationale et souveraineté populaire, 89	
B. Démocratie directe et démocratie représentative, 91	
C. La démocratie semi-directe, 93	
II. La désignation des gouvernants	96
A. Le régime du suffrage, 96	
B. L'organisation des élections, 98	
<i>Section 3. Les modes de scrutin</i>	100
I. Les éléments de base	100
II. Les systèmes majoritaires	101
A. Le scrutin uninominal à un tour, 101	
B. Le scrutin uninominal à deux tours, 102	
C. Les scrutins majoritaires de liste, 104	
III. La représentation proportionnelle	104
A. Les caractères généraux, 104	
B. La R.P. approchée, 106	
C. La R.P. intégrale, 107	
D. Le panachage, 108	
E. Le vote préférentiel, 108	
IV. Les systèmes mixtes	108
A. Le système allemand du double vote, 109	
B. Le système français des apparentements, 109	
Chapitre 5. L'aménagement du pouvoir	112
<i>Section 1. Les structures et les fonctions gouvernantes</i>	112
I. La théorie de la séparation des pouvoirs et ses vicissitudes	112
A. La théorie classique de la séparation, 112	
B. La critique de la théorie classique, 113	
II. L'aménagement contemporain du pouvoir politique	115
A. Le maintien des structures législatives et exécutives traditionnelles, 115	
B. La transformation des fonctions dévolues aux structures traditionnelles, 115	

III. Les organes exécutifs et les fonctions directive et administrative ..	117
A. Les organes exécutifs et la direction de la politique nationale, 117	
B. Les organes exécutifs et la disposition de l'appareil administratif, 118	
IV. Les organes représentatifs et les fonctions délibérante et de contrôle	120
A. Les organes représentatifs et leurs fonctions, 120	
B. Le déclin relatif des assemblées représentatives, 120	
C. Les assemblées représentatives et le bicaméralisme, 122	
 <i>Section 2. Les droits et la protection des gouvernés</i>	124
I. La proclamation des libertés et des droits	124
A. L'héritage des Lumières : Déclarations des droits et Préambules, 124	
B. Libertés individuelles et droits sociaux, 125	
C. Les garanties des libertés, 126	
II. Les structures de limitation du pouvoir	126
A. L'indépendance de l'autorité juridictionnelle, 127	
B. L'encadrement juridique du pouvoir, 127	
C. Le développement des corps intermédiaires, 128	
 <i>Chapitre 6. La compétition pour le pouvoir</i>	130
 <i>Section 1. Les acteurs de la compétition : les partis politiques</i>	130
A. Les caractères des partis, 130	
B. Le financement des partis, 131	
C. Le nombre des partis, 132	
D. Le rôle des partis, 134	
 <i>Section 2. Les relais de la compétition : les mass media et les groupes de pression</i>	135
A. La radio et la télévision, 135	
B. La presse écrite, 136	
C. Les groupes de pression et les organisations satellites, 137	
 <i>Section 3. La dynamique de la compétition : alternance au pouvoir, modifications de la ligne politique, changements d'équipes et de régime</i>	138
A. La concurrence entre les partis et leur alternance au pouvoir dans les régimes démocratiques, 138	
B. Rivalités, luttes de tendances, changements d'orientation dans les régimes dictatoriaux, 140	
C. Actions de force et transitions pacifiques, 141	
 <i>Chapitre 7. Les régimes politiques</i>	143
 <i>Section 1. Les régimes pluralistes occidentaux</i>	143
I. Unité et diversité des régimes pluralistes	143
A. L'unité des régimes pluralistes, 143	
B. La diversité des régimes pluralistes, 144	
II. Les régimes parlementaires	145
A. Les origines historiques des régimes parlementaires, 145	
B. Les mécanismes fondamentaux des régimes parlementaires, 146	
C. Les modalités principales des régimes parlementaires, 148	
D. L'évolution contemporaine des régimes parlementaires, 149	

III. Le régime présidentiel	151
A. Les origines historiques du régime présidentiel, 151	
B. Les éléments fondamentaux du régime présidentiel, 152	
IV. Les régimes mixtes et les régimes marginaux	153
A. Les régimes mixtes et les emprunts au régime parlementaire et au régime présidentiel, 153	
B. Le fonctionnement des régimes mixtes et le problème de leur cohérence, 154	
C. Un régime marginal : le régime suisse, 155	

Section 2. Les régimes socialistes d'inspiration marxiste 156

I. Les dogmes fondateurs	156
A. L'existence d'une orthodoxie idéologique, 156	
B. La primauté de l'économie et la subordination du droit, 157	
C. Le Parti communiste et le centralisme démocratique, 157	
D. Les institutions et le caractère totalitaire du pouvoir, 158	
II. Les pratiques actuelles	158

Section 3. Les régimes du Tiers monde 159

A. Diversité et spécificité du Tiers monde, 159	
B. Les principaux types de régimes politiques, 160	
C. Les caractères dominants des régimes pratiqués, 161	

Titre II. Le fonctionnement des régimes étrangers contemporains

***Chapitre 8. Les régimes parlementaires à alternance régulière britannique et allemand* 165**

Section 1. Le régime de la Grande-Bretagne 165

I. Les antécédents historiques	165
A. Les révolutions anglaises du XVII ^e siècle, 166	
B. L'établissement du régime parlementaire au XVIII ^e siècle, 166	
C. La démocratisation du pouvoir au XIX ^e siècle, 166	
II. Le bipartisme britannique	167
A. La permanence du bipartisme, 167	
B. L'influence du mode de scrutin, 167	
C. Les deux grands partis politiques, 168	
D. La crise du Parti travailliste, 169	
E. Idéologies et discipline, 169	
III. Le cadre institutionnel	170
A. La constitution, 170	
B. Les institutions symboliques, 170	
C. La Chambre des Communes, 171	
D. Le Premier ministre et le Cabinet, 172	
IV. Le fonctionnement du régime	173
A. Le jeu normal du bipartisme, 173	
B. Les dérèglements possibles du bipartisme, 174	
C. L'évolution du régime britannique, 177	

Section 2. Le régime de l'Allemagne fédérale 178

I. La réunification et ses problèmes constitutionnels	178
A. Le processus de la réunification, 178	
B. Les incidences constitutionnelles, 179	

II.	Les données politiques et électORALES	180
A.	Les partis politiques, 180	
B.	Le système électoral, 181	
III.	L'Etat et les citoyens	182
A.	Le système fédéRAL, 182	
B.	Les droits fondamentaux, 183	
IV.	Le cadre institutionnel	184
A.	Les organes fédéRAux, 184	
B.	Le parlementarisme rationalisé, 186	
V.	Le fonctionnement du régime	187
A.	La simplification du système et la stabilité gouvernementale, 188	
B.	L'alternance au pouvoir et les coalitions tournantes, 188	
C.	Les incidences de la réunification, 189	
Chapitre 9.	Les régimes parlementaires à alternance limitée italien et japonais	191
	<i>Section 1. Le régime de l'Italie</i>	<i>191</i>
I.	Les données politiques et électORALES	191
A.	Les réformes de 1993 et la réorientation du régime, 191	
B.	Le système électoral, 192	
C.	Les partis politiques, 193	
II.	L'Etat et les citoyens	194
A.	La décentralisation régionale, 194	
B.	Les droits et libertés, 195	
C.	Les institutions de démocratie semi-directe, 195	
III.	Le cadre institutionnel	197
A.	Les organes du pouvoir, 197	
B.	Le parlementarisme rationalisé, 200	
IV.	Le fonctionnement du régime	201
A.	La Démocratie chrétienne au pouvoir et l'absence d'alternance, 201	
B.	Les élections de 1994 et la Deuxième République, 202	
	<i>Section 2. Le régime du Japon</i>	<i>203</i>
I.	Les données politiques et électORALES	203
A.	Les partis politiques et le phénomène du factionnalisme, 203	
B.	Le système électoral, 205	
II.	L'Etat et les citoyens	205
A.	La renonciation à la guerre et le problème de la défense, 206	
B.	Les libertés et les garanties, 206	
III.	Le cadre institutionnel	208
A.	Les organes du pouvoir, 208	
B.	Les rapports entre les organes, 209	
IV.	Le fonctionnement du régime	210
A.	La longue domination du parti libéral-démocrate, 210	
B.	Le problème actuel de l'alternance, 211	
Chapitre 10. Le régime présidentiel aux États-Unis	213	
	<i>Section 1. Les fondements du régime</i>	<i>213</i>
I.	Les données constitutionnelles et fédéRALES	213
A.	La constitution et ses amendements, 213	
B.	La pratique politique, 216	
C.	Le fédéRALisme améRicain, 216	
II.	Les données politiques et électORALES	218
A.	Le bipartisme améRicain, 218	
B.	Le système électoral, 219	

<i>Section 2. Le pouvoir politique fédéral</i>	222
I. Le Président	222
A. L'élection du Président, 222	
B. Les collaborateurs du Président, 223	
C. Les pouvoirs du Président, 225	
II. Le Congrès	226
A. Les élections congressionnelles, 226	
B. La Chambre des Représentants, 227	
C. Le Sénat, 228	
III. Les rapports du Président et du Congrès	228
A. La concertation nécessaire, 228	
B. Les difficultés possibles, 229	
C. L'action législative et le veto du Président, 230	
D. Le contrôle du Congrès, 231	
<i>Section 3. Le pouvoir judiciaire fédéral</i>	232
A. Les juridictions fédérales, 232	
B. Les compétences juridictionnelles, 232	
C. Le contrôle de constitutionnalité, 233	
D. L'interprétation de la constitution fédérale, 235	
E. Le rôle politique des juridictions fédérales, 236	
<i>Section 4. Le fonctionnement du régime</i>	237
A. Le rôle dirigeant du Président, 237	
B. Les équilibres du régime présidentiel, 238	
Chapitre 11. L'effondrement du socialisme en Europe de l'Est et en ex-URSS et sa survie en Chine	241
<i>Section 1. L'effondrement des régimes socialistes</i>	241
I. Les causes de l'effondrement	241
A. Les causes profondes, 241	
B. Les causes circonstancielles, 243	
II. La libération des États d'Europe centrale et orientale	244
A. L'évolution des États-satellites, 244	
B. La rupture avec le système socialiste, 244	
III. L'implosion du fédéralisme soviétique	245
A. Le fédéralisme soviétique, 245	
B. La conquête de l'indépendance, 247	
C. La création de la Communauté des États indépendants et ses difficultés, 248	
<i>Section 2. Le choix pluraliste et libéral de la Fédération de Russie</i> ..	248
I. La mise en place du régime transitoire	249
A. La fin du pouvoir socialiste, 249	
B. Le régime transitoire en Russie, 250	
II. La constitution du 12 décembre 1993	251
A. Les principes fondamentaux et les droits de l'homme, 251	
B. Le fédéralisme russe, 251	
C. Les institutions fédérales, 252	
D. Le fonctionnement du système, 254	
<i>Section 3. La survie d'un régime socialiste en Chine</i>	255
I. Les données de base du régime	255
A. Le passé du régime, 255	
B. Les assises idéologiques, 256	
C. Le Parti communiste, 257	

II. Les institutions et leur fonctionnement	257
A. Les constitutions chinoises, 258	
B. Les institutions chinoises, 258	
C. Le fonctionnement des institutions, 259	

Deuxième partie : Théorie et pratique des régimes français

Titre I. Les institutions françaises de 1789 à 1958

<i>Chapitre 12. Les institutions françaises de 1789 à 1870</i>	265
--	-----

I. La période révolutionnaire de 1789 à 1799	265
A. La Constituante et les fondements du nouveau droit public, 265	
B. L'apport de la Convention, 266	
C. La transition Directoriale, 267	
II. Le régime consulaire et impérial	268
A. La constitution du 22 frimaire an VIII, 268	
B. Le césarisme démocratique, 269	
III. Les monarchies censitaires	269
A. Les Chartes constitutionnelles, 269	
B. Le gouvernement des classes possédantes, 270	
C. La naissance du régime parlementaire, 271	
IV. La Seconde République	272
V. Le Second Empire	272
A. La Constitution du 14 janvier 1852, 272	
B. Le césarisme impérial, 273	

<i>Chapitre 13. La Troisième République</i>	277
---	-----

<i>Section 1. L'installation du régime</i>	277
I. Les débuts du régime	277
A. L'organisation provisoire des pouvoirs publics, 277	
B. L'élaboration et l'adoption de la constitution, 279	
II. La mise en place du régime	280
A. La crise du 16 mai 1877 et ses suites, 281	
B. Les révisions républicaines, 282	

<i>Section 2. Les institutions et leur fonctionnement</i>	283
I. Les organes exécutifs	284
A. Le Président de la République, 284	
B. Le Président du Conseil des ministres et le Gouvernement, 286	
II. Les organes législatifs	287
A. La Chambre des députés, 287	
B. Le Sénat, 287	
III. Les mécanismes de collaboration	289
A. L'exercice de la compétence législative, 289	
B. Les rapports du Gouvernement et des Chambres, 290	

<i>Section 3. Les caractères dominants du régime</i>	291
I. Les bases politiques du régime	291
A. Le pluralisme politique et ses excès, 292	
B. Le libéralisme politique et ses acquis, 293	

II. Les déformations institutionnelles du régime	293
A. L'instabilité gouvernementale, 293	
B. Le déséquilibre institutionnel, 294	
<i>Section 4. La fin du régime et les gouvernements successeurs</i>	295
I. La chute du régime	295
A. Le vote de l'acte dit loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, 295	
B. L'invalidité de l'acte dit loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, 296	
II. Les gouvernements successeurs	296
A. Le gouvernement de Vichy, 297	
B. Le gouvernement de la France libre, 297	
Chapitre 14. La Quatrième République	299
<i>Section 1. L'installation du régime</i>	299
I. L'organisation provisoire des pouvoirs publics	299
A. Le problème constitutionnel, 299	
B. Les consultations du 21 octobre 1945, 300	
C. La loi constitutionnelle du 2 novembre 1945, 300	
II. L'élaboration et l'adoption de la constitution	301
A. La première Constituante et le projet de constitution du 19 avril 1946, 302	
B. La seconde Constituante et la Constitution du 27 octobre 1946, 303	
<i>Section 2. Les institutions et leur fonctionnement</i>	304
I. Le cadre institutionnel	304
A. Les organes législatifs, 305	
B. Les organes exécutifs, 306	
II. Les mécanismes de collaboration	307
A. L'exercice de la compétence législative, 307	
B. Les rapports du Président du Conseil et de l'Assemblée nationale, 309	
<i>Section 3. La détérioration du régime</i>	311
I. Le jeu des partis politiques	311
A. L'absence de majorité parlementaire, 311	
B. L'absence de solidarité gouvernementale, 313	
C. Les effets du mode de scrutin, 314	
II. La paralysie du système institutionnel	315
A. L'instabilité gouvernementale, 315	
B. L'impuissance parlementaire, 319	
C. Le dérèglement du régime, 319	
Titre II. <i>Les institutions de la Cinquième République</i>	
Chapitre 15. Présentation de la Cinquième République	322
<i>Section 1. L'installation du régime</i>	322
I. La fin de la Quatrième République et la loi constitutionnelle du 3 juin 1958	322
A. Le vote, 322	
B. Le contenu, 323	
C. La validité, 323	
II. L'inspiration de la constitution	324
A. La volonté de restauration de l'État, 324	
B. L'acceptation de la filiation parlementaire, 325	

III. L'adoption de la constitution	327
A. L'élaboration du projet de constitution, 327	
B. La ratification du projet de constitution, 328	
C. La mise en place des nouvelles institutions, 329	
 <i>Section 2. L'évolution du régime</i>	 330
I. La période gaullienne (1958-1969) : la pose des fondations	330
A. Le volontarisme gaullien et les débuts du régime, 330	
B. Du fait majoritaire au style présidentiel, 331	
II. Les prolongements post-gaulliens (1969-1981) : continuité institutionnelle et évolution politique	332
A. L'orthodoxie institutionnelle, 332	
B. La double évolution politique, 333	
III. L'ère des alternances (depuis 1981) : accentuation du système et retour au multipartisme	334
A. Les changements d'orientation à la tête de l'État, 334	
B. Le retour en force des partis dans le jeu politique, 335	
 <i>Section 3. Le fonctionnement du régime</i>	 335
I. Le schéma normal : la conjonction d'un Président et d'une majorité parlementaire d'orientations convergentes	336
A. La prépondérance du Président de la République, 336	
B. Le soutien de la majorité parlementaire, 337	
C. Le support du scrutin majoritaire, 338	
D. L'ambivalence du Président de la République, 339	
II. Les schémas exceptionnels : la coexistence d'un Président et d'une majorité parlementaire d'orientations différentes	339
A. Le Président face à une majorité nouvellement élue et d'orientation différente, 339	
B. La coexistence de 1986 et la cohabitation de 1993, 342	
C. Le Président nouvellement élue ou réélue face à une majorité d'orientation différente, 342	
 <i>Section 4. La nature du régime</i>	 343
A. Les emprunts aux régimes traditionnels, 343	
B. Le caractère mixte du régime, 344	
 <i>Section 5. La souveraineté française et l'Union européenne</i>	 345
I. L'intégration de la République dans la Communauté européenne ..	345
A. Les institutions et le droit communautaires, 345	
B. Les incidences sur la souveraineté française, 346	
II. Le traité de Maastricht sur l'Union européenne et les transferts de souveraineté	347
A. La décision du Conseil constitutionnel du 9 avril 1992, 348,	
B. La révision constitutionnelle du 25 juin 1992, 348	
C. La ratification du traité et ses problèmes juridiques, 350	
D. Les transferts de souveraineté et leurs conséquences, 352	
 <i>Chapitre 16. Le peuple souverain et les partis politiques</i>	 357
 <i>Section 1. Le suffrage</i>	 357
A. La jouissance du droit de vote et la qualité d'électeur, 357	
B. L'exercice du droit de vote et l'inscription sur les listes électorales, 359	

<i>Section 2. Les élections</i>	361
I. L'élection présidentielle	361
A. La constitution de 1958 et la révision de 1962, 361	
B. L'éligibilité et les candidatures, 361	
C. Le régime de l'élection, 362	
D. Le mode de scrutin, 364	
E. Les conséquences politiques, 364	
II. Les élections législatives	364
A. Le système majoritaire et l'intermède de la représentation proportionnelle en 1986, 364	
B. Les circonscriptions électoralles, 366	
C. L'éligibilité et les candidatures, 366	
D. Le régime des élections, 367	
E. Le mode de scrutin, 368	
III. Les élections sénatoriales	368
A. Le collège sénatorial, 368	
B. Le régime des élections, 369	
C. Le mode de scrutin, 369	
IV. Les élections au Parlement européen	370
 <i>Section 3. Le référendum</i>	371
A. Les conditions du référendum, 371	
B. La procédure du référendum, 373	
C. Le contentieux du référendum, 373	
D. La pratique du référendum, 375	
E. L'élargissement du référendum, 376	
 <i>Section 4. Les partis politiques</i>	377
A. Le statut des partis, 377	
B. La recherche de la transparence financière de la vie politique, 377	
 Chapitre 17. Le Président de la République et l'exercice du pouvoir	383
<i>Section 1. Le Président de la République</i>	383
I. Le statut du Président de la République	383
A. La durée des fonctions, 383	
B. La cessation de fonctions, 384	
C. L'intérim et la suppléance, 385	
D. La responsabilité pour haute trahison, 386	
II. Les pouvoirs du Président de la République	386
A. Les pouvoirs propres, 386	
B. Les pouvoirs partagés, 387	
III. Les attributions du Président de la République	387
 <i>Section 2. L'exercice de la fonction présidentielle</i>	389
I. Le Président de la République clé de voûte des institutions : la fonction présidentielle	389
A. La conception initiale, 389	
B. Une pratique extensive, 390	
II. Le Président de la République et le Premier ministre : la politique présidentielle et la politique gouvernementale	390
A. Le Président de la République et son Premier ministre, 390	
B. Le Président de la République et le Premier ministre de la majorité parlementaire, 392	

III. Le Président de la République et l'Assemblée nationale : l'arme de la dissolution	392
A. Le Président de la République et le Parlement, 393	
B. Le Président de la République et la dissolution de l'Assemblée nationale, 393	
C. La signification de la dissolution de l'Assemblée nationale, 393	
IV. Le Président de la République et les électeurs : l'arbitrage populaire	395
A. L'arbitrage provoqué par le Président de la République, 395	
B. L'arbitrage résultant des échéances électorales, 395	
C. Les caractères de l'arbitrage populaire, 396	
 <i>Section 3. L'exercice des pouvoirs de crise</i>	396
A. La mise en œuvre, 396	
B. Le régime juridique, 397	
C. La durée d'application, 398	
 <i>Chapitre 18. L'organisation du Gouvernement et du Parlement</i>	401
 <i>Section 1. Le gouvernement</i>	401
I. La composition du gouvernement	401
A. Le Premier ministre, 401	
B. Les membres du gouvernement, 404	
C. Le gouvernement organe collégial, solidaire et hiérarchisé, 406	
D. La responsabilité pénale des ministres, 407	
II. Les incompatibilités gouvernementales	407
A. La signification, 407	
B. Les modalités, 408	
C. Les critiques, 409	
III. Les attributions du gouvernement	410
A. Les attributions du Premier ministre, 411	
B. Les attributions du gouvernement, 411	
 <i>Section 2. Le Parlement</i>	412
I. Le Parlement et le problème du bicaméralisme	412
A. Les deux assemblées parlementaires, 412	
B. Le problème du Sénat, 413	
II. Le statut des parlementaires	413
A. La suppléance parlementaire, 414	
B. Les incompatibilités parlementaires, 414	
C. Les immunités parlementaires, 416	
III. Les attributions du Parlement	417
 <i>Section 3. Un organe en marge du Parlement : le Conseil économique et social</i>	418
A. Les caractères du Conseil économique et social, 418	
B. La composition du Conseil économique et social, 419	
C. Les attributions du Conseil économique et social, 419	
 <i>Chapitre 19. Les rapports du Gouvernement et du Parlement</i>	423
 <i>Section 1. L'élaboration de la loi</i>	423
I. La collaboration législative du gouvernement et du Parlement ..	423
A. Une collaboration inégalitaire, 423	
B. Les prérogatives gouvernementales, 424	
II. L'initiative législative	425
A. Les projets et les propositions, 425	
B. Les irrecevabilités législatives, 426	

III. La procédure législative	427
A. Du dépôt à la discussion générale, 427	
B. Du vote à la transmission à l'autre assemblée, 428	
IV. La navette législative	430
A. L'adoption souhaitable des lois par accord de l'Assemblée nationale et du Sénat, 430	
B. L'adoption possible des lois par un vote de l'Assemblée nationale sur intervention du Premier Ministre, 430	
V. Les interventions possibles du Président de la République et du Conseil constitutionnel	432
A. La demande de nouvelle délibération, 432	
B. Le contrôle de conformité à la constitution, 433	
VI. La promulgation et la publication	433
A. La promulgation, 434	
B. La publication, 435	
<i>Section 2. L'information du Parlement par le gouvernement sur les propositions d'actes communautaires</i>	435
A. L'information des assemblées, 435	
B. Les moyens d'action des assemblées, 437	
<i>Section 3. La responsabilité politique du Gouvernement devant l'Assemblée nationale</i>	437
I. Les caractères dominants de la responsabilité gouvernementale devant l'Assemblée nationale	438
A. L'inspiration, 438	
B. L'aménagement, 439	
II. La mise en cause de la responsabilité sur l'initiative du Premier Ministre : l'engagement de responsabilité	440
A. La procédure applicable, 440	
B. Les caractères de l'engagement de responsabilité dans les cas visés par l'article 49.1, 441	
III. La mise en cause de la responsabilité sur l'initiative des députés : la motion de censure	443
A. La procédure applicable, 443	
B. La signification politique, 444	
IV. La mise en cause de la responsabilité sur les initiatives successives du Premier ministre et des députés : l'engagement de responsabilité sur le vote d'un texte	445
A. La procédure applicable, 445	
B. La signification politique, 446	
Chapitre 20. Le fonctionnement du Gouvernement et du Parlement	449
<i>Section 1. L'activité gouvernementale et l'appareil étatique</i>	449
A. L'activité gouvernementale, 449	
B. L'appareil administratif, 451	
C. Les moyens financiers, 451	
<i>Section 2. Les travaux des assemblées et la procédure parlementaire .</i>	452
I. Les sources du droit parlementaire	452
A. La constitution et les lois organiques, 452	
B. Les règlements des assemblées, 453	
II. Les cadres de l'activité parlementaire	455
A. Les réunions du Parlement : législature et sessions, 455	
B. Les formations du Parlement : groupes, commissions, assemblée plénière, 457	

III. L'exercice de l'activité parlementaire	459
A. La conduite des travaux parlementaires : la Présidence, le Bureau des assemblées et la Conférence des Présidents, 459	
B. Le déroulement des travaux parlementaires : l'ordre du jour, les débats, les votes, les questions, les pétitions, 460	
C. La mission d'information et d'avis des Délégations parlementaires pour les Communautés européennes, 462	
Chapitre 21. Le Conseil constitutionnel et la fonction juridictionnelle	465
<i>Section 1. Le Conseil constitutionnel</i>	<i>465</i>
I. L'organisation du Conseil	465
A. La composition du Conseil, 465	
B. La présidence du Conseil, 466	
C. Le statut des conseillers, 467	
II. Les attributions du Conseil	467
A. Les fondements de la compétence du Conseil, 468	
B. Le Conseil, autorité constitutionnelle, 468	
C. Le Conseil, juge électoral, 469	
D. Le Conseil, juge constitutionnel, 470	
III. Le bloc de constitutionnalité selon le Conseil juge constitutionnel ..	471
A. Les normes retenues, 471	
B. Les normes non retenues, 472	
C. Les divergences et contrariétés éventuelles entre normes constitutionnelles, 473	
IV. Le fonctionnement du Conseil juge constitutionnel	474
A. Les caractères du contrôle exercé, 475	
B. Contrôle préventif de la constitutionnalité des lois et exception d'inconstitutionnalité, 476	
C. La procédure devant le Conseil, 477	
D. L'autorité des décisions du Conseil, 479	
V. La jurisprudence du Conseil juge de la constitutionnalité des lois	481
A. La détermination des principes applicables aux différentes branches du droit, 481	
B. La protection des droits et des libertés, 482	
C. L'interprétation de la constitution, 483	
D. La surveillance indirecte de l'exécutif par les décisions de conformité sous réserves, 484	
<i>Section 2. La fonction juridictionnelle</i>	<i>485</i>
A. La Haute Cour de justice, 485	
B. La Cour de justice de la République, 486	
C. L'indépendance de l'autorité judiciaire, 486	
D. Le Conseil supérieur de la magistrature, 488	
E. La juridiction administrative, 489	
Chapitre 22. Les normes juridiques et leur hiérarchie :	
I. les normes supra-législatives	494
<i>Section 1. La constitution</i>	<i>494</i>
I. La force juridique de la constitution	494
A. La constitution et son Préambule, 494	
B. Les normes auxquelles se réfère le Préambule, 495	
C. La constitution et les organes législatifs, 497	
D. La constitution et les organes exécutifs, 498	

II. La révision de la constitution	499
A. Des premières révisions aux projets annoncés et aux révisions récentes, 499	
B. La procédure de l'article 85, 500	
C. Les procédures de l'article 89, 500	
D. La procédure normale, 501	
E. La procédure allégée, 501	
F. Les limites à l'exercice du pouvoir de révision, 502	
G. Les problèmes posés par l'application de l'article 89, 502	
III. La controverse sur l'article 11	504
A. Les raisons de la préférence accordée à l'article 11, 504	
B. Les tentatives de justification au fond, 505	
C. La tentative de justification par la coutume, 506	
D. L'avenir de la voie inconstitutionnelle, 506	
<i>Section 2. Les normes internationales</i>	507
I. Normes internationales générales et normes internationales conventionnelles	507
A. Le droit international général, 507	
B. Les traités et accords internationaux, 508	
C. Les modalités de conclusion, 508	
II. Le contrôle de la constitutionnalité des engagements internationaux	512
A. Les engagements internationaux susceptibles de faire l'objet d'un contrôle, 512	
B. La saisine du Conseil constitutionnel, 512	
C. Les effets du contrôle, 514	
D. Les insuffisances du contrôle, 514	
III. L'autorité des engagements internationaux en droit interne	515
A. L'introduction des engagements internationaux en droit interne : la publication des traités et accords, 515	
B. Les engagements internationaux et la hiérarchie des normes, 516	
<i>Section 3. Les normes communautaires européennes</i>	519
A. Les différentes catégories de normes communautaires, 519	
B. L'intégration des normes communautaires dans le droit interne, 520	
C. Le contrôle de la conformité des normes communautaires à la constitution, 522	
D. La primauté des normes communautaires par rapport à la loi, 522	
<i>Chapitre 23. Les normes juridiques et leur hiérarchie : II. les normes législatives, infra-législatives et la hiérarchie normative</i>	526
<i>Section 1. Les lois</i>	526
I. Les critères de la loi	526
A. La définition de la loi avant 1958, 526	
B. La définition de la loi depuis 1958, 526	
C. Les caractéristiques des lois parlementaires, 530	
D. Les lois d'origine ou à procédure spécifique, 531	
E. Les textes en forme ou à valeur législative, 532	
II. Le domaine de la loi	533
A. Le domaine de la loi, 533	
B. La limitation du domaine législatif par la concurrence prioritaire des normes communautaires, 534	
C. La protection du domaine législatif, 535	
D. Les empiètements du législateur sur le domaine réglementaire, 535	
III. La primauté de la loi	537

<i>Section 2. Les règlements</i>	539
I. Les critères du règlement	539
A. La définition du règlement, 539	
B. Les autorités investies du pouvoir réglementaire, 539	
II. Le domaine du règlement	540
A. Le domaine réglementaire, 540	
B. La protection du domaine réglementaire, 541	
C. Les empiètements du gouvernement sur le domaine législatif, 541	
III. L'autorité du règlement	542
A. L'autorité juridique du règlement, 542	
B. Le contrôle juridictionnel des règlements, 542	
<i>Section 3. Les ordonnances</i>	544
I. Les conditions d'édition des ordonnances de l'article 38	544
A. L'autorisation législative, 544	
B. L'édition des ordonnances, 545	
II. Le régime juridique des ordonnances de l'article 38	546
A. De la publication des ordonnances à l'expiration du premier délai, 546	
B. De l'expiration du premier délai à l'expiration du second, 546	
C. Après l'expiration du second délai, 547	
<i>Section 4. Le pouvoir normatif de la jurisprudence</i>	547
<i>Section 5. La hiérarchie des normes juridiques</i>	548
A. Les facteurs de la hiérarchie des normes, 548	
B. Les degrés de la hiérarchie des normes, 549	
<i>Index analytique</i>	553